

SERVICES FINANCIERS

RENDRE LE CENTRE FINANCIER INTERNATIONAL DE MAURICE PLUS ATTRACTIF

LE MINISTRE DES FINANCES, RENGANADEN PADAYACHY, A ANNONCÉ UNE SÉRIE DE MESURES POUR DIVERSIFIER L'OFFRE DU SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS, NOTAMMENT AVEC L'ACCELERATION DE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET CAPITALISER SUR DES PRODUITS FINANCIERS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE. LES OPÉRATEURS S'ATTENDENT AINSI À UNE IMPLÉMENTATION SUBLILE DE CES MESURES AFIN DE MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DE LA JURIDICTION MAURICIENNE.

YARRICK BOURQUIN

LE secteur des services financiers connaît un développement continu grâce aux efforts tant au niveau public que privé pour proposer des produits financiers de haute facture. Le secteur est devenu le premier contributeur du Produit Intérieur Brut (PIB), avec une croissance de 4,4 % en 2023. Afin de maintenir ce dynamisme, le Grand argentier est venu de l'avant avec une série de mesures pour renforcer l'attrait du Centre Financier International de Maurice.

Le gouvernement prévoit d'encourager l'adoption des paiements numériques à Maurice, avec la Banque de Maurice qui supprimera les frais associés à l'utilisation de la plateforme MauCAS. L'on note également l'introduction d'un système centralisé e-KYC pour le secteur du global business. De plus, un nouveau cadre sera mis en place pour permettre des opérations sur les obligations d'État sur le marché secondaire. Le ministre des Finances a aussi fait comprendre que pour

continuer à innover, Maurice devra se développer davantage pour devenir un centre fintech dans la région. Pour cela, un plan directeur sera établi avec l'aide de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Autres mesures notables pour le secteur : une révision du régime des fonds et les incitations fiscales dans le cadre du Fund and Asset Manager Certificate seront étendues à au moins deux agents qualifiés. Aussi, une extension du régime d'exemption partielle

aux détenteurs de licences de services d'intermédiation de paiement (PIS).

Commentant les mesures annoncées pour le secteur des services financiers, Amit Bakhirta, fondateur et CEO d'Anneau, note que ce Budget entend assurer la stabilité et enclencher des développements futurs, mais manque cependant d'innovation.

« La fondation pour la création d'un nouveau cadre pour la négociation secondaire des obligations d'État à la Bourse de Maurice devrait contribuer





SAMADE JHUMMUN,
CEO DE MAURITIUS FINANCE



AMIT BAKHIRTA,
CEO D'ANNEAU

énormément à l'approfondissement des marchés des capitaux de la juridiction. Nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le projet actuellement inexistant pour développer Maurice en tant que hub régional fintech, car les détails restent indisponibles. La révision des régimes des fonds, des actifs et des gestionnaires de fonds va dans la bonne direction pour renforcer le cadre réglementaire et attirer les investisseurs de portefeuille à long terme», souligne-t-il.

Mauritius Finance accueille aussi favorablement les mesures entourant la révision du régime des fonds afin que la MIFC puisse faire face à une compétition accrue face aux autres juridictions. Quant à l'élaboration d'un plan directeur pour le développement de Maurice en hub de la fintech, Mauritius Finance s'attend à ce que le gouvernement soit plus proactif dans sa démarche. «Le Cif de Maurice est à la croisée des chemins. Nous avons demandé au ministre des Finances de revoir notre positionnement et de diversifier notre offre. Ces mesures sont certes prometteuses, mais nous espérons que ce plan directeur soit élaboré en étroite collaboration avec les opérateurs du secteur», confie Samade Jhummun, CEO de Mauritius Finance.

L'introduction du concept de portabilité des comptes bancaires à Maurice est intéressante pour les clients individuels des banques, trouve Amit Bakhirta, «car elle implique que le client de la banque peut plausiblement passer d'une banque à

l'autre en transférant simplement son numéro de compte bancaire et sans avoir à ouvrir un nouveau compte dans une autre banque».

Un autre volet d'intérêt observé concerne l'exploration de la signature d'un accord de partenariat stratégique avec l'Inde et les pays africains, «dont notre juridiction financière a cruellement besoin» pour Amit Bakhirta, qui ajoute toutefois que l'exploration d'un accord n'est qu'un effet d'annonce à ce stade «et une ratification effective et les garanties sont la preuve du gîte».

Mauritius Finance voit d'un bon œil cette annonce concernant l'approfondissement des discussions avec les autorités indiennes pour le développement du secteur financier et la consolidation du Centre Financier International de Maurice à travers la signature d'accords stratégiques avec l'Inde et des pays d'Afrique. Une démarche positive pour le secteur des services financiers compte tenu des récentes appréhensions des opérateurs après la révision du traité fiscal Maurice-Inde.

L'organisme attend cependant des clarifications sur le budget de Rs 100 millions voté dans le dernier Budget pour la promotion du CFI de Maurice, rappelant qu'il est important de dégager les fonds nécessaires et additionnels afin de permettre à ce secteur de continuer à se développer. Il soutient, par ailleurs, que la dotation budgétaire pour la promotion du tourisme a été réajustée à nouveau cette année.

Plus d'efforts pour faire face à la concurrence internationale

Les dispositions prises pour renforcer le CFI de Maurice sont louables mais des prises de décisions concrètes sont attendues pour faire face aux enjeux de la mondialisation. Amit Bakhirta fait ainsi part de problèmes de devises, de liquidité et de transactions bancaires de change qui plombent le bon développement du CFI de Maurice. «Malgré tous les efforts d'innovation que nous essayons d'apporter et peu importe à quel point nous renforçons notre cadre d'AML/CFT, un centre financier international de bonne réputation ne peut pas faire face et présenter un goulot d'étranglement sur le marché des changes, comme le pays l'a connu récemment. Il s'agit d'une question urgente qui doit être débouchée le plus rapidement possible. C'est un terrible coup pour notre réputation et pour les investisseurs nouveaux/existants. Et c'est là que le budget est terriblement insuffisant», déplore-t-il.

Le manque de manque de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur, une préoccupation qui ne date pas d'hier, n'a pas été convenablement étudié dans ce Budget, selon les opérateurs. Mauritius Finance est resté sur sa faim en ce qui concerne les mesures pour adresser ce problème. L'organisme estime que les mesures budgétaires liées à l'emploi, soit l'introduction d'un Expert Occupation Permit de 10 ans pour attirer les talents dans la gestion de patrimoine, de family offices et d'actifs virtuels, ainsi que l'extension de l'allocation 'Prime à l'Emploi' aux femmes et aux handicapés ne suffisent pas pour pallier cette pénurie.

Amit Bakhirta ajoute à cet effet qu'il devrait également y avoir des incitations fiscales et résidentielles afin de rendre ces mesures plus pertinentes : «La stabilité socioculturelle, la stabilité de la monnaie locale et le mode de vie sont d'autres variables importantes qui attirent ce type de talents étrangers. La connectivité aérienne, les systèmes scolaires et de santé sont d'autres variables d'une importance cruciale», poursuit-il.

Valorisation des produits financiers

Dans l'ensemble, Mauritius Finance accueille favorablement les amendements apportés à la loi régissant les actifs virtuels, notamment l'exemption dont bénéficiaient jusqu'ici les revenus dérivés de la vente des securities qui sera étendue aux virtual assets and virtual tokens.

Par ailleurs, le ministère des Services financiers travaille en étroite collaboration avec la Financial Services Commission (FSC) pour émettre des réglementations pertinentes sur les produits financiers, avec l'extension de la société à capital Variable aux family offices et une nouvelle licence de wealth management and family officer. Pour soutenir la transition vers une économie durable, la FSC a entrepris de nombreuses initiatives telles la publication de directives sur les services de cloud computing ; le lancement d'une nouvelle page web dédiée aux fintech et à l'innovation ; la publication de directives pour le Regulatory Sandbox ; et un cadre réglementaire à venir pour le marché des matières premières au comptant et les intermédiaires. De plus, les amendements qui seront apportés au National Payment Systems Act permettront de maintenir la compétitivité du CFI de Maurice en tant que hub fintech. Il reste désormais à promouvoir l'efficacité de ces produits et services au niveau mondial pour positionner la juridiction mauricienne comme un centre de choix pour la fintech.